

Toulouse, le 26 juin 2019



M. Pierre DARTOUT

Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,
Préfet de région Provenances-Alpes-Côtes d'Azur,
Préfet des Bouches du Rhone

S/C de M. Christian CHASSAING

SGAMI SUD

Monsieur le Préfet,

Une alerte canicule d'une ampleur historique a été déclenchée dès le lundi 24 juin 2019 partout en France. Cette alerte est d'autant plus à prendre au sérieux que les jours au mois de juin sont les plus longs de l'année et laissent donc peu de repos aux organismes pour récupérer.

La situation est tellement importante que Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale, a reporté les épreuves du brevet en début de semaine prochaine. Événement qui mesure les risques de la chaleur, notamment sur la concentration des élèves.

La CGT du SGAMI SUD vous remercie d'avoir mis en place une dérogation au règlement intérieur pour les agents du SGAMI SUD. Cependant, comme il est regrettable de constater que c'est tradition dans nos services, une partie du chemin a été accomplie ; pas la totalité !

La CGT du SGAMI SUD a contacté le Secrétaire général adjoint afin de connaître pourquoi une seule partie des ateliers peut bénéficier de cet aménagement et pas la totalité, dont les services administratifs.

Nous savons que les préfetures disposent de ces aménagements et à l'exception des personnels de résidence et des chauffeurs, la majorité des personnels sont des agents administratifs. Nous ne comprenons donc pas la différence de traitement entre certains personnels et d'autres selon des principes qui nous échappent profondément.

Aussi, la CGT souhaiterait que la dérogation soit opérationnelle sans aucune distinction de service. La canicule touche l'ensemble du personnel. Cette décision est d'autant plus aberrante qu'une partie des agents exerçant sous le même toit peut bénéficier de cet aménagement pendant que d'autres n'en bénéficient pas. La chaleur peut également attiser des tensions, des difficultés respiratoires, des problèmes de concentration ; notamment en cas d'activité physique.

Au demeurant nous souhaitons connaître ce qui distinguent certains agents d'autres pour que de telles mesures injustes soient mises en application.

La CGT vous est gré, Monsieur le Préfet, de ses salutations républicaines.